



Le 20 septembre 2022, c'est à Narbonne qu'a eu lieu le 2^{ème} évènement du « PRST Tour », en présence de 40 personnes.

ZOOM SUR...



Trois sujets ont été abordés lors de cette matinale.

...MAIS POURQUOI UN PRST TOUR ?

Le Plan Régional Santé Travail Occitanie, adopté le 18 mai 2022, est un outil partenarial au service de la santé au travail pour améliorer la prévention des risques professionnels. Il prend en compte les spécificités régionales dont la cible est l'entreprise et particulièrement la petite et très petite entreprise.

Afin d'initier le dialogue avec les entreprises du territoire et pour mieux faire connaître leurs actions, les partenaires du PRST (DREETS, CARSAT, Aract, MSA, OPPBTP, SPST, ARS, partenaires sociaux...) organisent un « PRST Tour ».

Le « PRST Tour » c'est 8 rencontres dans 8 lieux, au plus près des entreprises de notre territoire, dans les locaux des Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI) départementales.

En une matinée, les entreprises disposent d'un panorama assez large sur la prévention au travail, avec :

- une information sur les enjeux de leur territoire,
- une présentation du nouveau PRST : le diagnostic territorial ajusté et les 16 actions,
- un zoom sur quelques thématiques du PRST,
- des échanges avec les intervenants et les entreprises.



LA PRÉVENTION DU RISQUE ROUTIER PROFESSIONNEL

Andrew TERME (SPST11 pilote de l'action risque routier) et Stéphane ROI (OPPBTP) ont abordé la question du risque routier professionnel en interrogeant le public afin que les entreprises présentes puissent faire leur propre autodiagnostic. Ils ont ensuite expliqué les 4 axes de management : organiser les déplacements, bien choisir et entretenir les véhicules, organiser les communications, former les acteurs de l'entreprise... Enfin, la présentation du kit « risque routier professionnel » a permis de clore la séance dynamique.

+ d'info : prst-occitanie.fr

TABLE RONDE : QUALITÉ DE VIE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS

Une table ronde sur la QVCT et l'attractivité des métiers, a été l'occasion pour Philippe CONTASSOT et Jean-Mars LANTOURNE (chargés de missions ARACT Occitanie) de présenter les enjeux de ces deux actions phares du PRST. Le témoignage de la maison du travail des saisonniers du grand narbonnais (Fabienne BRUN - Chargée de projet) a permis de faire le lien entre attractivité des métiers et conditions de travail dans le secteur de la restauration, très présent sur le littoral, tout en proposant des outils pour permettre aux employeurs d'agir. Enfin, l'association PEP11 (responsable de la Maison d'enfants à caractère social à Carcassonne) a montré que la mise en place d'une démarche QVT est facteur d'amélioration des relations sociales au sein d'une structure.

+ d'info : prst-occitanie.fr

UNE QUESTION À...

...Philippe **CONTASSOT** et Jean-Marc **LATOURNE**

Chargés de mission
ARACT Occitanie

Expliquez-nous pourquoi vous avez choisi de proposer une table ronde qui traite à la fois de l'attractivité des métiers et de la QVCT ?

Problème de recrutement, métiers en tensions, attractivité... le sujet n'est pas nouveau, mais il est aujourd'hui central dans l'actualité, et les travaux réalisés dans le cadre du PRST ont montré qu'en Occitanie plusieurs secteurs clés de l'économie régionale sont fortement touchés : le secteur de la santé, du BTP, de l'agriculture, de l'industrie et bien sûr l'Hôtellerie- Restauration. Les difficultés rencontrées par les entreprises peuvent relever de problème de formation des demandeurs d'emploi, de problèmes liés à certains territoires... mais les travaux du groupe du PRST ont montré que les questions de conditions de travail occupent une place sous-estimée dans ces difficultés.

Le choix du mot « attractivité » par les partenaires sociaux n'est pas neutre. Parler d'attractivité des métiers et des entreprises, c'est poser le fait que les entreprises ont des marges de manœuvre pour agir, renforcer leur capacité à attirer et fidéliser les salariés. Et la qualité de vie au travail apparaît comme un levier clé pour agir sur l'attractivité. Nous parlons bien évidemment de démarche QVT centrée sur le travail, son sens, l'organisation, le management, la participation... Bref sur tout ce qui permet de faire du bon travail dans de bonnes conditions

...Andrew **TERME**

Ingénieur Hygiène-Sécurité
SPSTT

Seule une entreprise sur deux inclue le risque routier dans son évaluation des risques. Pourquoi ce risque est peu pris en compte ?

Il y a, à mon avis, plusieurs explications à cette problématique. Il est important de dire «problématique» car c'est un réel problème que cela ne soit pas pris davantage en compte dans le DUERP. Surtout quand on sait que les accidents de la route sont la 1^{ère} cause d'accident de travail mortel en France !

La première explication vient, je pense, d'une banalisation de l'acte «conduite». En effet, «conduire», nous le faisons tous ou presque, tous les jours, en dehors du temps de travail, pendant le travail, seul ou en famille, avec des collègues... Aussi, les employeurs pensent que «conduire» durant les heures de travail n'est pas un acte de travail. Ensuite, pour certains, ils pensent que de ne pas avoir de véhicules d'entreprise fait qu'ils ne sont pas concernés par le risque routier. C'est faux. Le risque routier doit être pris en compte dans le DUERP au même titre que les autres risques. Je note malgré tout des évolutions dans la prise en compte de ce risque professionnel. Pour finir sur une note positive, nous notons des évolutions dans la prise en compte de ce risque. Et nous espérons bien poursuivre cette dynamique dans les entreprises grâce à nos actions via ce PRST 4.

Vous avez eu la parole !

De nombreux échanges avec la salle ont permis aux intervenants de répondre à certaines questions et de faire part de leur retour d'expérience.

Sur le dialogue social, la CPHSCT est une instance de concertation et de réflexion entre les partenaires sociaux. Elle s'adresse aux petites entreprises des secteurs de la produc-

tion agricole de moins de 11 salariés qui n'ont pas de CSE propre. Son rôle est d'améliorer la santé et la sécurité au travail des salariés agricoles.

Sur le risque routier professionnel, il y a de nombreux distracteurs qui détournent l'attention du conducteur, comme le téléphone portable. Même avec un kit mains libres et le système Bluetooth, l'esprit du conducteur est

capté par la conversation. Pour l'employeur, il s'agit de mettre en place un protocole de communication et permettre au salarié d'activer le mode «conduite».

Sur l'attractivité des métiers, si une démarche de QVCT peut sembler en décalage avec les préoccupations du personnel, elle est cependant un levier qui permet d'offrir un espace de paroles aux

salariés, de redonner du sens au travail. Par ailleurs, l'accueil au poste de travail est une phase incontournable dans le processus de recrutement. Il permet au salarié de mieux comprendre les contours de son poste, d'éviter le morcellement des tâches et la stigmatisation des saisonniers en décalage avec les permanents qui connaissent l'entreprise.



**PLAN
RÉGIONAL
SANTÉ TRAVAIL**

Occitanie

Chiffres clés, santé au travail des femmes, CSE, documents en téléchargement... Retrouvez toutes les thématiques sur : prst-occitanie.fr

Crédits photos : CCI Héroult, DREETS Occitanie